

REDACTION,  
ADMINISTRATION  
IMPRIMERIE  
PATRICEL UMUMBA  
2<sup>ème</sup> ETAGE  
B. P. 341  
TEL : 51 50  
CONAKRY  
REPUBLIQUE  
DE GUINEE

# MOROYA

Directeur politique  
LEON MAKA

Directeur de publication  
TIBOU TOUNKARA

Directeur.  
FODE BERETE

HUITIEME ANNEE 1968

DIMANCHE, 28 JAN. 1968.

N° 1387

4 pages 25 francs

Cet après-midi à 17h, au «Palais du Peuple», en présence de 600 Congressistes et de 28 Délégations d'organisations et de pays amis :

## Ouverture solennelle du 1<sup>er</sup> Congrès National des Femmes du P. D. G. par le Camarade Ahmed Sékou Touré, Responsable Suprême de la Révolution



### SALUT AU 1<sup>er</sup> CONGRES DES FEMMES DU P D G

Comme le soleil et l'ondée  
A l'homme tu donnes la vie.  
Telle la diligente jardinière  
Attentive à la poussée de ses semences  
Patiente et soucieuse  
Tu moules le pionnier de demain.  
Hier tu fus mère  
Aujourd'hui mère et citoyenne.  
28 septembre 1958  
28 janvier 1968  
Dix années en une date confondues  
Inscrites sur ta condition  
T'ont vue surgir de plain-pied  
De ton état d'esclave  
A celui de ton affranchissement  
A travers le règne de ta liberté politique  
O grand jour pour toi  
Femme de Guinée  
Ce jour de ton 1<sup>er</sup> Congrès!  
Maillon de la grande chaîne  
De l'histoire de notre Peuple  
Que patiemment  
Depuis les générations  
Venues du lointain passé  
Le Parti, architecte méticuleux  
Forge, défait et reforge  
Depuis vingt années.  
Premier Congrès de la Femme de Guinée!  
C'est le jour où le P.D.G.  
Toujours confiant en notre Peuple  
Appose sur ton avenir  
Le sceau définitif  
De l'émancipation de la Femme Africaine  
Prends-en conscience,  
Joue ton rôle historique  
Et libère-toi.  
Libère la Femme d'Afrique



Après avoir abrité les travaux du 8<sup>ème</sup> Congrès du P.D.G. ; de la 12<sup>ème</sup> session du Comité de coordination de l'O.U.A. pour la libération de l'Afrique ; l'ouverture solennelle de l'Assemblée Nationale, le « Palais du Peuple » rouvre, ce jour, dimanche 28 janvier 1968, à partir de 17 heures, ses portes pour le 1<sup>er</sup> Congrès National des Femmes du P.D.G.

Durant 3 jours, les 600 déléguées venues des 30 fédérations du P.D.G. discuteront des problèmes de l'émancipation effective de la femme Africaine et ce à la lumière des

C'est donc dans la lutte que le rôle de nos soeurs est devenu déterminant. C'est par et dans la lutte qu'elle se qualifie; car c'est cette lutte et les conditions dans lesquelles la femme dut participer au combat qui brisèrent nombre d'entraves et de préjugés qui lui étaient imposés. La participation de la femme traduisait une prise de conscience. Cette prise de conscience s'est étendue par la suite de plus en plus sur le plan économique et social.

#### SORTIR DE LA LONGUE NUIT COLONIALE

C'est dire que le rôle des femmes, le rôle d'une organisation des femmes aujourd'hui chez nous est justement de convaincre la femme de son rôle, de l'aider à rattraper le retard qui la sépare de l'homme. C'est dire aussi que ce travail ne peut se faire au sommet, mais à la base. C'est dire également que le P.D.G., quant à lui, l'a bien compris, qui s'est structuré en conséquence, qui a organisé ses militantes de façon que les responsables féminins soient l'émancipation authentique des femmes guinéennes et non pas leur caricature. Car c'est cela sortir de la nuit coloniale, cette longue nuit coloniale qui n'a que trop duré.

Lire en page 2  
le programme  
du Congrès

Ce travail le travail de nos  
soeurs responsables féminins

grandes directives du 8<sup>ème</sup> Congrès du P. D. G.

A ce premier congrès constitutif des Femmes de Guinée prennent part des délégations étrangères venues de 28 pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique pour apporter le message de solidarité et d'amitié qui existent entre leurs organisations respectives et celles des Femmes du P. D. G.

Dans notre dernière édition, nous avons publié un article intitulé « vers le Congrès des Femmes du P.D.G. »

Voici la suite de cet article :

consiste à expliquer à nos soeurs en général que les femmes ne s'émancipent que lorsqu'elles travaillent, lorsqu'elles sont mues par une forte volonté de changement, en somme une conscience claire de la nécessité d'en finir avec tout ce qui les diminue et les dépersonnalise. Ainsi les camarades femmes doivent davantage comprendre

qu'elles doivent se libérer des complexes traditionnels ainsi que de l'emprise de certains hommes qui tout en voulant secrètement freiner le mouvement d'émancipation féminine, font parfois de grandes déclarations démagogiques : ces hommes sont à libérer de leur inconscience;

(Suite page 2)



Appliquant le mot d'ordre du Parti « Produire pour se suffire » nos femmes participent activement à la production. Sur notre photo : ensachage du riz.

# LA VIE DANS LA NATION

## OUVERTURE DU 1<sup>er</sup> CONGRÈS CONSTITUTIF DES FEMMES DU P.D.G.

(Suite de la première page)

La femme se libère contre et pour l'homme et permet ainsi à ce dernier de se libérer de toutes les pratiques de domination de la femme.

Oui, il faut libérer la femme des contingences dégradantes. Elle représente la moitié de l'Énergie potentielle humaine, créatrice et transformatrice de la Société. Dans bien des cas, il faut le dire, cette énergie est gelée quand elle n'est pas détournée : il faut la libérer, la rendre effective.

*Les femmes guinéennes nous dit le Responsable Suprême de la Révolution, «doivent, avec plus de confiance dans l'avenir social du pays, adopter une attitude plus responsable et plus digne en enterrant les vieilles coutumes, les inégalités sociales et l'inactivité que caractérise encore leur condition humaine».*

Il faut en effet dire que la tâche historique d'émancipation et de libération des femmes est essentiellement et avant

tout l'œuvre des femmes elles-mêmes.

L'invitation lancée par le Responsable Suprême de la Révolution aux femmes signifie que dire que l'on veut libérer la femme c'est lui reconnaître une certaine irresponsabilité, ou ce qui est plus grave, une irresponsabilité certaine. Et ce qu'il faut reconnaître surtout, ce qu'il faut regretter, c'est que la plupart des femmes s'accommodent de leur situation de soumission à l'homme par paresse de prendre leur responsabilité et aussi à cause de la relative mais combien douteuse sécurité économique que cette situation leur procure.

C'est donc par nécessité historique que la Révolution exige de nous, des femmes et des hommes, l'émancipation de la femme. Cette émancipation s'impose parce qu'elle conditionne le succès même de la Révolution.

C'est à propos de cette prise effective de conscience des femmes que notre camarade Ahmed Sékou Touré écrit :

### FEMMES D'AFRIQUE !

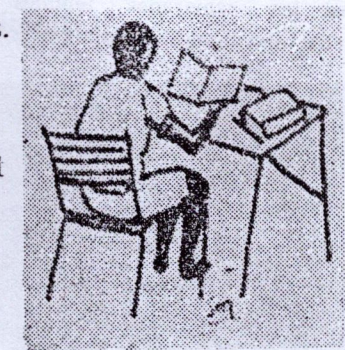
Unissons-nous  
Et agissons en communion  
Le chantier est à tous.  
L'avenir en création  
Est dans la sueur du front

Et dans le sang des veines.  
Il sera à nous.  
Préparons avec courage  
Le voyage  
Qui mènera constamment  
Nos maris et nos enfants  
Au port de la pureté  
Où est bannie la tutelle  
De ceux qui rient  
Quand nous pleurons.

Le beau temps arrive.  
Nos maris devenus nos amis  
Et nos enfants nos frères et nos sœurs  
Sont tous de la ronde,  
La ronde de la Révolution  
Pour fêter ensemble  
La victoire des femmes,  
Victoires des hommes,  
Victoire de l'humanité  
Qui renaît  
Pour ne plus mourir !

Qu'est ce à dire sinon qu'il s'agit de l'émancipation de la femme dans le circuit de la production d'une part et d'autre part de la justice sociale tout court.

Le Responsable Suprême de la Révolution a développé devant la 1ère session du Comité Central du Parti Démocratique de Guinée les idées essentielles qui s'attachent au problème de l'émancipation de la femme.



L'alternative a-t-il dit ne se situe pas entre la polygamie et la monogamie. Pas de choix sans but, sans objectif fixé, à atteindre; quel est notre but ? Le progrès démocratique et social la Justice sociale et l'égalité de tous les hommes, ce qui suppose une lutte constante pour mettre fin à l'infériorisation de tout être humain quel que soit son sexe, sa race, sa religion ou même son âge.

«Chaque peuple, dans son évo-

lution historique se dote de ses propres formes d'organisation sociale : polygamie chez les uns, monogamie chez les autres. matriarcat ou patriarcat dans certains pays où la monogamie a cours, dans tels pays, le divorce n'est pas admis parfois abusivement.

« Il ne s'agit pas donc de dire au peuple de Guinée de choisir entre la polygamie et la monogamie, il s'agit de dire au peuple de maintenir son choix fondamental pour assurer son progrès continu.

« Chaque phase comporte ses propres exigences. A un Peuple qui en est à la phase A, on ne peut demander de réaliser les exigences que comporte la phase Z. Chaque période historique est le reflet des conditions objectives existant en ce moment.

Une fois le mal diagnostiqué il peut exister des dizaines de remèdes, les uns étant plus curatifs que les autres. Le but étant de guérir le mal le remède le plus efficace et le plus rapide sera le plus approprié.

### UNE REALITE

*Il est une réalité : c'est que la polygamie comporte plus d'injustice que la monogamie. Nier cette vérité, c'est nier la personnalité et la dignité de la femme. La monogamie permet un équilibre plus complet et une harmonie plus parfaite au sein de la famille.*

Et le Responsable Suprême de la Révolution poursuit :

Ce n'est pas parce que certaines personnes avaient tel ou tel privilège sous le régime colonial que le régime colonial pouvait être considéré comme juste. Ce n'est pas parce qu'il existait tel ou tel chef de canton honnête et juste que la chefferie devait être tolérée. L'exception à la règle ne met pas fin à la règle elle-même. Le régime colonial et la féodalité étaient injustes et inhumains. La chouette de Minerve ne se lève qu'à la tombée de la nuit. La conscience de l'existence d'un mal apporte le remède de ce mal. Tout le monde se moquer de l'ivrogne, mais l'ivrogne ne se moque pas de lui-même, car il n'a pas conscience de l'état de dégradation dans lequel il vit. C'est la conscience de l'oppression qui rend l'oppression plus oppressive.

La Révolution est exigence. Nous ne pouvons tomber dans le fatalisme et épouser une conception mécanisée de l'évolution humaine qui consisterait à laisser très justement le camarade

*nous enseigner que la Révolution c'est précisément l'utilisation du temps et de l'espace : l'homme n'a pas créé le temps ni l'espace : l'homme est incorporé dans la nature. Mais avant de dominer la nature, de la maîtriser, il faut être maître de soi-même.*

«Le temps fera le reste», une conception réactionnaire ! Si nous avons dit «Laissons faire le temps», la Guinée ne serait pas indépendante en septembre 1958. Si nous avons dit «Laissons faire le temps», nous n'aurions pas liquidé la chefferie. Le révolutionnaire doit déclencher l'action, ce processus doit pouvoir aboutir à travers le temps, car le temps n'est pas un paravent, mais un instrument.

Une institution sociale est l'œuvre de la Société dans ses activités permanentes. TOUTE LUTTE EST UNE LUTTE D'ÉDUCATION PERMANENTE POUR LA JUSTICE SOCIALE,

POUR CHANGER LES MENTALITES, POUR LES TRANSFORMER. Il faut poursuivre à tous les niveaux les cours d'éducation politique afin que les jeunes générations grandissent avec une mentalité nouvelle et progressiste. Donc nécessité d'éduquer le peuple de manière honnête et convaincante. Les couches juvéniles sont disponibles, elles n'ont pas les vieilles habitudes. Nous avons le devoir de les former dans le sens des idées justes et progressistes.

Le rôle de l'organisation des femmes du P.D.G. c'est justement de veiller à ce que les enfants du P.D.G. soient élevés dans «les traditions révolutionnaires de courage, de vérité, de travail et de militantisme conscient».

C'est ainsi reconnaître à nos camarades femmes la charge de se libérer afin que nous soyons tous libérés, car il ne s'agit pas de libérer la femme contre elle-même.

## Programme des travaux du 1<sup>er</sup> Congrès

### DIMANCHE

28 JANVIER 1968 :

17 à 18 h. — Séance inaugurale — Discours d'ouverture du Secrétaire Général du P.D.G., Responsable Suprême de la Révolution.

21 h. — Spectacle artistique.

### LUNDI

29 JANVIER 1968 :

De 9 à 13 h. — Présentation du rapport de mandats. Salut de la C.N.T.G., — du Comité Exécutif National J.R.D.A. et des délégations amies.

De 16 à 19 h. — Intervention des Comités Régionaux des Femmes.

A 21 h. — Spectacle Artistique.

### MARDI

30 JANVIER 1968 :

De 9 à 13 h. — Suite des interventions des Comités Régionaux des Femmes — Constitution des Commissions.

De 16 à 19 h. — Travaux des Commissions.

### MERCREDI

31 JANVIER 1968 :

De 11 à 13 h. — Lecture et adoption de la résolution générale.

Election du Comité Exécutif.

De 13 à 18 h. — Discours de clôture par le Secrétaire Général du Parti Démocratique de Guinée.

21 h. — Réception offerte dans les jardins du Palais de la Présidence par le Chef de l'Etat, Secrétaire Général du P.D.G., Responsable Suprême de la Révolution et Mme Ahmed Sékou Touré.

**NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS UNE REVOLUTION RADICALE ; ET FAIRE UNE REVOLUTION RADICALE, C'EST ALLER A LA RACINE MEME DES CHOSES C'EST-A-DIRE A L'HOMME DANS SA NOUVELLE CULTURE TRANSFORMATRICE ET DOMINATRICE DE LA NATURE, TRANSFORMATRICE ET DOMINATRICE DES RAPPORT SOCIAUX, GENERATRICE D'UNE SOCIETE NOUVELLE.**

Ahmed Sékou Touré

# LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

## Entretien avec des ouvrières d'ENTA et des Etudiantes du Lycée Technique

(Suite de la page 4)

et trouver les voies et les moyens de lutter contre la polygamie.



Mlle Destaplan

Dans plusieurs familles, le mariage est considéré comme un moyen par la continuité de la famille, quelquefois du nom permettant de prolonger la flamme de vie dans le temps et dans l'espace. « C'est un devoir sacré pour les hommes pour les femmes que de transmettre cette flamme.

Ainsi la lutte contre la polygamie, concerne aussi bien l'homme que la femme.

En effet si un homme déjà marié à une femme, propose à une autre femme de l'épouser en secondes noces, le devoir de celle-ci et pour toute réponse serait de décliner cette offre et refuser par là ce chantage.

Des femmes coquettes, à l'esprit mercantiliste, se font ravir par des gens souvent beaucoup plus âgés qu'elles parce que ceux-ci sont aisés. Alors ces femmes se sont-elles mariées pour de l'argent ou parce qu'elles aiment ces hommes ?

C'est pourquoi nous disons d'autre part que le problème de la suppression de la polygamie ne peut être résolu que par les femmes elles-mêmes.

Pour cela les femmes doivent s'intéresser à la production, participer et contribuer à l'augmentation du revenu du foyer et de la nation. Elles doivent se rendre à l'évidence qu'elles sont les égales des hommes.

Le PDG a déjà engagé la femme guinéenne dans le processus de la production économique. Il a éliminé énergiquement les inégalités qui faisaient encore jour dans certains domaines de la vie sociale. La femme guinéenne accède au même titre que son frère à des niveaux de connaissance supérieurs.

Elle doit donc s'atteler à l'élimination complète des moeurs de vie et de pensée hérités de la période coloniale.

C'est pourquoi selon nous les femmes doivent développer conséquemment et encore plus intensément leurs grandes capacités et leur compétence. L'éducation des masses, des femmes en particulier requiert une grande importance. Les femmes doivent elles-mêmes s'éduquer, respecter leurs maris, aimer fidèlement ceux-ci.

Les hommes aussi doivent s'éduquer. Si, avant l'indépendance le mariage forcé chez la femme était pratiqué, il y demeure toujours chez l'homme. En effet dans des villages ou des foyers, nous constatons avec regret des jeunes gens qui se ma-



Mlle Traoré Fatima

rient le plus tôt obligés par leurs parents.

Nous voyons des hommes qui abandonnent leur première femme ou en épousent d'autres une fois devenus riches. Ainsi, certaines femmes quittent le foyer conjugal une fois le mari malade ou devenu pauvre.

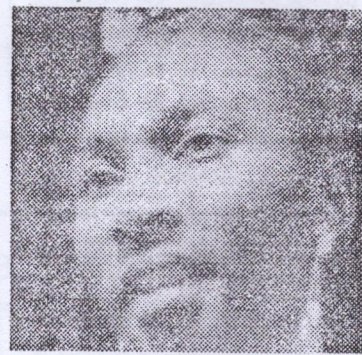
Telles sont les conséquences de mauvais mariages.

Nos camarades jeunes filles abordent maintenant la question de la polygamie et de la monogamie.

« Dans une famille polygame, dans laquelle d'ailleurs le chef de famille ne peut pas aimer ses femmes du même amour, nous constatons les rivalités entre les femmes d'abord, ensuite entre les enfants de mères différentes.

Ces mêmes femmes et enfants se disputent l'héritage après le décès du chef de famille.

Dans une famille polygame, l'éducation des enfants est très difficile et confère au foyer une vie désordonnée. Alors, il se pose pour le mari un problème financier, très énorme. Pour un homme marié à trois, quatre femmes et ayant cinq à dix enfants avec un salaire relativement insuffisant aux besoins fami-



Mlle Baldé Aïssatou

liaux, ce chef de famille est enclin à se livrer au vol, à la spéculation parce qu'il ne pourra compter sur aucune autre source de revenu.

Par contre dans une famille monogame, le foyer est légalement partagé entre le mari et la femme bien que celui-ci soit le chef de famille.

La femme se considère libre parce qu'elle ne souffre

d'aucun complexe d'infériorité et entretient mieux le ménage qui n'est pas alors encombrant. Les enfants reçoivent une meilleure éducation qui leur est donnée par le père et son épouse, leur mère.

Les frais pour l'alimentation familiale sont mieux rationnés et strictement limités au lieu d'avoir une dizaine ou vingtaine d'enfants sans allocations familiales.

Entre le mari et la femme, existent des rapports intimes voire égoïstes (si l'on tient compte de l'affection que nourrit l'un à l'endroit de l'autre).

Propos recueillis par K. Condé et A. Bangoura.

## MESSAGES AU CHEF DE L'ETAT

### KOUROUSSA

C'est avec intérêt que nous avons suivi le déroulement du vote du 1er janvier et nous nous réjouissons de votre réélection à la magistrature suprême de notre Etat.

Ce plébiscite témoigne éloquentement votre attachement à la cause du peuple de Guinée, peuple pour lequel vous luttez et ne cesserez jamais de lutter, peuple que vous placez au-dessus de tout et qui saura vous témoigner sa gratitude en de telles circonstances.

La Jeunesse de Kouroussa consciente de l'avenir meilleur que lui prophétise notre Parti se tient toujours prête à tout moment et tout lieu pour la défense de la Révolution.

Signé: Comité Régional URDA de Kouroussa.

Félicite le B.P.N., singulièrement le camarade Ahmed Sékou Touré pour les résultats combien positifs obtenus en faveur de l'émancipation de la femme en général et de la femme Guinéenne en particulier.

Salue l'investiture et l'élection de nombreuses femmes au sein des assemblées nationale et régionales ainsi que la nouvelle organisation des femmes au sein du P.D.G.

Se rejouit de l'élection du camarade Ahmed Sékou Touré à la magistrature Suprême de la Nation.

Invite toutes les femmes de Fria à participer massivement et activement à la prochaine campagne d'alphabétisation et à serrer les rangs aux côtés des camarades hommes pour faire de l'année agricole une réalité qui sortira le pays de la sous-nutrition.

Engage les femmes de la fédération à accélérer leur formation idéologique afin de demeurer des instruments fidèles conscients et efficaces au service de la nation.

Souhaite longue vie vigoureuse santé au camarade Ahmed Sékou Touré, Responsable Suprême de la Révolution, symbole de courage, de bonté et de probité pour que prospère la Guinée.

Signé: Congrès Régional des femmes de Fria.

## Motion de confiance au B. P. N.

### FRIA

Le deuxième congrès régional des femmes de la Fédération de Fria tenu le jeudi 11 janvier 1968,

Après avoir écouté et suivi avec attention d'une part l'allocation du bureau fédéral et d'autre part le rapport d'activité présenté par la camarade Béavogui, membre du bureau fédéral Présidente régionale au nom du bureau sortant.

## Liste des Députés Régionaux

### REGION ADMINISTRATIVE DE MAI

1. BAH Mamadou Diogo
2. BAH Mamadou Tidiane
3. BALDE Abdoulaye
4. APDOULAYE Gadri
5. BALDE Mamadou Adama
6. BALDE Mamadou Saliou
7. BALDE Mamadou Yaya
8. BANGOURA Momo
9. DIABATE Scountou
10. DIALLO Abdourahamane
11. DIALLO Abdougadri
12. DIALLO Amadou Bailo
13. DIALLO Mamadou Oury
14. DIALLO Tidiane
15. DIALLO Aïssatou
16. DIALLO Boubacar
17. DIALLO Hamadou
18. DIALLO Mamadou Dian
19. DIALLO Mamadou Saliou
20. DIALLO Mamadou Saliou
21. DIALLO Salmatou
22. DIENG Aïssatou
23. KEITA Kambi
24. KEITA Saran
25. SQUARE Ilias
26. SOW Thierno
27. SOW Yaya
28. TOUNKARA Mamadou
29. TOUNKARA Mamadou Lamine
30. TOUNKARA Sékou Amadou Tidiane

# HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770  
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32-34-58



SALUT  
AU 1er  
CONGRES  
DES  
FEMMES  
DU PDG

Suite de la première page

Prends ton envol  
A l'intérieur de nos frontières  
Etends ton élan  
Par-delà nos frontières  
Aux confins du Grand Espace  
De la mère Afrique.  
Héroïques ont été Oumar Dramé et M'Balial  
Tes enfants  
Deviens-en l'éternel symbole;  
Arme-toi des plus nobles qualités  
Et comme la bruine et la rosée  
Nourrissent les jeunes pousses  
Sèvre de la vie nouvelle  
La lignée nouvelle  
Des nouveaux homme et femme de Guinée.  
Oppose au Féodalisme  
Et au sordide petit-bourgeois  
Ennemis de ta libération  
Corrupteurs prostituant ta dignité,  
Les vertus conscientes  
De la Femme émancipée  
Devenue l'égale de l'homme.  
De la daba et du livre,  
De la mitrailleuse, arme-toi  
Et,  
De toute l'Afrique soit l'élite,  
Féconde notre patrimoine,  
Conquiers et consolide ta liberté,  
Assure la croissance dans l'honneur  
Du nouveau citoyen,  
Et défends ta Révolution  
Démocratique et Populaire.  
Des résolutions du grand 8e Congrès  
Le P.D.G. attend  
Du 1er Congrès des Femmes de Guinée  
Des décisions :  
Délivrance de la Femme de Guinée  
Sur les ruines de la triste polygamie  
Egalité avec l'homme de Guinée  
Dans la fraternelle émulation  
Et au sein de notre Peuple  
Tu t'engageras davantage, libre,  
Afin de conduire notre Nation  
Ta Patrie, vers le triomphe  
De nos grands objectifs :  
Biens restitués au Peuple !  
Campagne riche de cultures abondantes !  
Peuple délivré de la nuit de l'alphabétisme !  
Pouvoir Révolutionnaire local !  
Pour asseoir la nouvelle Société Socialiste !  
Femme du P.D.G.  
Salut à ton 1er Congrès !

« HOROYA »

## Ouverture du 1er Congrès des femmes de Guinée Ce qu'en pensent des ouvrières...

Dans le contexte de l'émancipation de la femme, des facteurs s'interferent se posent à nous, il faut d'abord trouver et prévoir une situation pour la famille, cellule élémentaire de la cité, de la société.



Mme Kéita née Touré Yary

Ensuite se pose le problème des structures familiales lesquelles renferment nécessairement l'organisation de la famille, hérité nécessaire chez les uns et les autres, en plus de l'éducation de l'enfant et de la gestion des finances du foyer.

Grâce aux efforts du PDG dans sa lutte de libération nationale, le facteur de l'émancipation de la société guinéenne a pris un essor considérable. En outre la femme guinéenne, la militante du PDG, participe librement mais dûment à la vie politique, économique, culturelle et sociale du pays.

La femme guinéenne ainsi placée dans les conditions de liberté totale, s'émancipe et s'épanouit dans tous les domaines.



Mme Doullo Kédé

Pour cela, elle doit se sentir être responsable, affirmer sa personnalité, être digne, respectable et respectée. Pour libérer les forces potentielles de lutte et d'édification de la condition féminine, elle doit comprendre qu'elle est l'égale de l'homme et pour cela combattre la mentalité de l'homme qui persiste encore dans une «supériorité» révolue, consistant à vouloir dominer sa compagne.

Les femmes qui portent toujours une grande part des responsabilités dans la vie familiale, se posent de nombreux problèmes et en premier lieu celui du mariage.

Dans le cadre de la préparation des travaux du 1er Congrès National Constitutif des femmes du PDG, «Ho-

roya» se devait d'aborder le problème de l'émancipation de la femme, avec des responsables politiques, administratifs, des ouvriers et ouvrières, des jeunes et vieux, des femmes et des hommes,

★

A E.N.T.A. (Entreprise Nationale des Tabacs et Allumettes) où travaillent plusieurs centaines de femmes et jeunes filles, «HOROYA» s'est entretenu avec plusieurs ouvrières sur l'épineux problème de l'émancipation de la femme,

Voici ce qu'elles nous ont dit :



Mlle Fofana Yénabou

Mme Kéita née Touré Yary, ouvrière de production, «personnellement, mes rapports avec mon mari ne sont plus ce qu'ils étaient au début de notre mariage. Pour certaines raisons, d'ailleurs. Par instabilité caractérielle de mon mari, j'ai dû subvenir aux besoins de la famille. Mon mari à son retour m'a déconseillé vivement de travailler alors que je pense, que le travail est une des formes de l'émancipation de la femme. Devant mon refus, et devant les difficultés créées par mon mari et sa seconde femme, j'ai dû, tout en leur laissant les enfants, quitter le milieu familial.

### et des étudiantes du Lycée Technique de Conakry



Mlle Fadiga Albertine

Ainsi, Mlles Traoré Fatima (1ère année du Secrétariat), Fadiga Albertine 12è

Je pense que c'est là un problème douloureux, les enfants étant frustrés, de l'amour maternel.

En outre le problème de l'émancipation de la femme doit être compris par tous, notamment par les hommes mariés. Surtout que certains ne se font pas fautes d'abandonner leur épouse quand celle-ci a de nombreux enfants.

Quant à Mme Kadé, mariée depuis douze ans, mère de quatre enfants, la polygamie lui pose un problème crucial : celui qui consiste pour un mari à ne pas pouvoir nourrir ses femmes et tous ses enfants. D'autre part, ajoute-t-elle, je pense que l'homme ne peut pas aimer de la même façon deux femmes. Bien souvent, en accordant à l'une ou à l'autre son amour il frustre de l'amour paternel les enfants de l'épouse délaissée. Pour prévenir un telle situation existante, je pense qu'on devrait créer des commissions mixtes au niveau des comités de base afin qu'elles puissent enquêter et rendre justice dans toutes les questions se posant à l'intérieur des foyers notamment en ce qui concerne la répudiation de l'une ou de l'autre épouse.

En outre, et je pense là à l'éducation des jeunes filles, il faudra que soient multipliés les centres sociaux où déjà des jeunes filles dans ceux déjà existants apprennent la puériculture et les arts ménagers.

Mlle Fofana Yénabou 17 ans, crpheline de mère.

Elle nous déclara : «que dès huit ans j'ai perdu ma mère et j'ai subi dit-elle de mauvais traitements des co-épouses de ma mère. Je n'en aurais pas été victime si mon père n'avait épousé que ma mère. C'est pourquoi je condamne la polygamie très fermement car je ne voudrais pas que mes enfants connaissent ces mêmes difficultés pour ne pas dire ces mauvais traitements.

A2, Destephen et Baldé Aïssatou 12è A3 ont bien voulu nous confier leurs impressions. «Si nous considérons les mariages non comme l'union d'un homme et d'une ou plusieurs femmes pour la satisfaction des besoins, mais comme celle d'un homme et d'une femme en union consentie sur la base de l'égalité et de la fidélité et de l'assistance mutuelle, nous devons chercher

(Suite page trois)